

Offrir le lait aux poupons de manière sécuritaire et respectueuse du choix des parents

DES PRATIQUES À PRIVILÉGIER

tirées du [cadre de référence Gazelle et Potiron](#)

- 1.1 Respecter les mères quant à leur décision de poursuivre l'allaitement à la demande et faciliter la gestion particulière des allées et venues de ces dernières
- 1.2 Offrir un endroit tranquille et confortable où les mères peuvent allaiter et s'assurer que les parents sont bien informés de ces facilités d'accueil
- 1.3 Appliquer les bonnes pratiques en matière de manipulation du lait maternel et des préparations commerciales
- 1.4 Offrir occasionnellement de l'eau aux poupons âgés de plus de 6 mois

Formation

- ▶ [Gazelle et Potiron : la saine alimentation dans les milieux de la petite enfance](#)

Outils / ressources

Institut national de santé publique du Québec :

- ▶ [Guide du mieux-vivre](#)

Mouvement allaitement du Québec

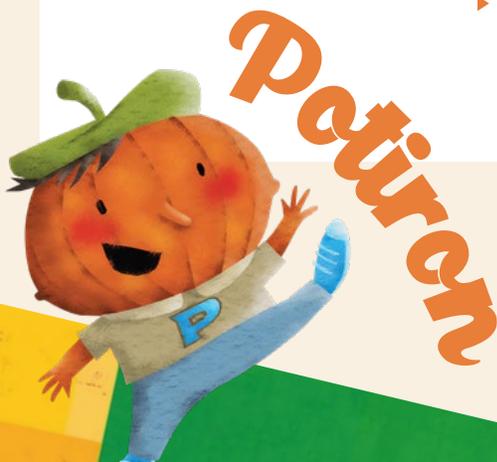
- ▶ [Trousse pour des services de garde favorables à l'allaitement](#)
- ▶ [Environnements favorables en services de garde](#)
- ▶ [L'allaitement après l'entrée au service de garde ?](#) (Webinaire)

Agence de la santé publique du Canada

- ▶ [10 bonnes raisons d'allaiter votre bébé](#)

Ministère de la Santé et des Services sociaux (Québec)

- ▶ Prévention et contrôle des infections dans les services de garde et écoles du Québec – [Guide d'intervention édition 2015](#) – mise à jour de certaines sections en 2023-2024
- ▶ [Chapitre 4 Hygiène à la cuisine et hygiène des aliments \(y compris administration du lait maternel\)](#) (2023-06) (p.16 à 19)



* Tiré de GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, ministère de la Famille, Gazelle et Potiron. Cadre de référence pour créer des environnements favorables à la saine alimentation, au jeu actif et au développement moteur en services de garde éducatifs à l'enfance. 2017. Présenté dans le cadre de la Grande journée régionale Gazelle et Potiron, organisé le 15 février 2024. Ce projet est financé par la politique gouvernementale de prévention en santé.